Ecrit par Echo du Mardi le 26 février 2020

La CCI de Vaucluse dresse le bilan des soldes d'hiver 2020



La CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse vient de réaliser un focus sur les soldes d'hiver qui, pour la première fois, ont duré 4 semaines au lieu de 6. Pour cela, la Chambre a interrogé les professionnels du département afin de dresser un bilan de cette période constituant un moment fort de la consommation. A cette occasion, les commerçants essayent d'écouler rapidement leurs stocks et les consommateurs espèrent bénéficier de réductions de prix souvent intéressantes puisque la revente à perte est autorisée pendant ces opérations commerciales. De prime abord, comme à l'échelle nationale, la morosité semble de mise.

Globalement, les commerçants jugent de manière décevante la fréquentation pendant la période des soldes d'hiver 2020 qui se sont déroulés du 8 janvier au 4 février dernier. La

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 26 février 2020

CCI de Vaucluse explique que « 76% des professionnels enregistrent une baisse de fréquentation (21% une stabilité et 3% une hausse). Parmi les raisons évoquées, la conjoncture est la principale incriminée (63%). En effet, après les impacts liés au mouvement des gilets jaunes lors de l'hiver 2018/2019, cette saison a été marquée par les mouvements sociaux et manifestations liés à la réforme des retraites. Les raisons tendancielles dues notamment à la multiplication des périodes de rabais sont la seconde explication évoquée (19%). Viennent ensuite des motifs tels que les travaux de voirie, les difficultés d'accès, la perte d'attractivité des centres-villes ou le raccourcissement de la période des soldes. »

■ Rabais et stock au démarrage

« Dès le démarrage des soldes, les rabais consentis par les commerçants ont été importants, poursuit le bilan consulaire. Pour plus de 60% des commerçants, les rabais ont démarré à minimum -40%. Le rabais a même été de -50% dès le démarrage pour 32% des professionnels. Ces niveaux de remise sont pour la plupart des commerçants égaux à ceux pratiqués un an auparavant (75%). Seuls 20% des professionnels déclarent avoir pratiqué des taux de rabais supérieurs à ceux consentis précédemment.

Par ailleurs, les 2/3 des professionnels sollicités dans le cadre cette enquête réalisent des ventes privées. Les rabais proposés à ces occasions sont, pour 85%, analogues à ceux pratiqués au démarrage des soldes.

Les stocks, en revanche, étaient inférieurs à ceux de l'année passée pour 40% des commerçants. Pour 27% ils étaient supérieurs et pour 33% égaux. »

■ Un panier moyen de 59€

« Pour 82% des professionnels interrogés, le chiffre d'affaires réalisé pendant les soldes d'hiver 2020 est inférieur à celui effectué l'année précédente. Pour 14% il est égal et pour 4% il est supérieur. Aucun déterminisme de lieu ou de statut ne semble influer sur les réponses. Les commerçants se déclarent à 81% insatisfaits de cette période de soldes. Pour 61% d'entre eux, les soldes d'hiver génèrent un surplus de chiffre d'affaires par rapport à un mois normal. Ce surplus est principalement de l'ordre de 10 à 20%. Toutefois, pour 39% des professionnels, la période des soldes n'est à l'origine d'aucun surplus. Les estimations peu optimistes du chiffre d'affaires peuvent contribuer à expliquer cette réalité. Au regard des réponses apportées, le panier moyen de cette période de soldes, c'est-à-dire la dépense moyenne effectuée par un consommateur lors de sa visite dans un commerce, est de 59€. Le montant de ce panier

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 26 février 2020

moyen varie de 10 à plus de 200€ selon la nature et la gamme d'offre proposée. »

Perception mitigée du raccourcissement de la période des soldes

« La loi Pacte a entériné en 2019 une diminution de 6 à 4 semaines de la durée des soldes, rappelle le focus de la CCI 84. Les perceptions des commerçants sur ce raccourcissement sont mitigées. 57% sont satisfaits car cela leur permet de laisser plus vite place à la nouvelle collection d'autant que des promotions sont effectuées toute l'année. 43% sont insatisfaits car février est un mois creux et parce que la concentration des soldes sur le mois de janvier ne laisse pas suffisamment de temps au consommateur pour échelonner ses dépenses. Concernant la période des soldes, les 2/3 des commerçants en sont insatisfaits. Un décalage visant à intégrer le mois de février est plébiscité. Cela permettrait aux commerçants de profiter davantage de la pleine saison pour écouler leurs produits à des tarifs 'normaux'. »

■ En chiffres

81% de commerçants insatisfaits des soldes

76% des professionnels jugent la fréquentation inférieure à celle des soldes d'hiver 2019

57% des professionnels sont satisfaits du raccourcissement de la durée des soldes

39% des professionnels réalisent des ventes privées

Détails des chiffres et analyses sur http://www.vaucluse.cci.fr

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !